ART. 8 N° CL153

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 juillet 2017

RÉGULATION DE LA VIE PUBLIQUE - (N° 98)

Adopté

AMENDEMENT

N º CL153

présenté par Mme Braun-Pivet, rapporteure

ARTICLE 8

Ţ	EXPOSÉ SOMMAIRE
« avant-dernier ».	
les mots :	
« dernier »,	
À l'alinéa 42, substituer au mot :	

Amendement rédactionnel.